

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le commissaire du gouvernement près le tribunal militaire d'Abidjan invite les parents ou ayants droits des femmes tuées à Abobo suite aux bombardements effectués par des éléments ex FDS, lors d'une marche pacifique à ABOBO, à se présenter devant le doyen des juges d'instruction militaires à partir du Mercredi 10 Aout 2011 à la cellule des enquêtes spéciales post crise, sis à Cocodi ANGRE 7<sup>e</sup> tranche en face de l'Université de BOUAKE.

Sont également concernés par ce communiqué les victimes des tirs d'obus sur le marché d'Abobo.



ANGE B. KESS KOUAME  
Magistrat Militaire